

Règlement intérieur

Discipline, uniforme et vie scolaire à l'IMPP

Ponctualité et assiduité

- Les cours débutent à 7h30 précises.
- Toute absence doit être justifiée par écrit par le parent.
- Trois retards non justifiés entraînent une convocation.

Uniforme et tenue

- Le port de l'uniforme complet est obligatoire.
- Tenue sportive requise lors des séances d'éducation physique.

Comportement

- Respect des enseignants, du personnel et des camarades.
- Téléphones portables interdits en classe.
- Dégradation du matériel : réparation à la charge de la famille.

IMPP — Détour Laborde, Route du Drain, 1ère Impasse Pradel Pompilus, Gonaïves, Haïti
· 4273-6484 · impphaiti@gmail.com